

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTE LAC SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

## **AVIS PUBLIC**

### **AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

---

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon que le rôle d'évaluation triennal pour les exercices 2022-2023-2024 a été déposé à mon bureau le 14 septembre 2021.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture, situé au 208 rue De Quen à Saint-Gédéon.

Toute demande de révision, prévue par la section I du chapitre X de la loi sur la fiscalité municipale, concernant le rôle doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2022 au bureau de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, 625 rue Bergeron Ouest à Alma G8B 1V3, au moyen de la formule prescrite à cet effet, et être accompagnée des frais prévus par tout règlement, le cas échéant.

**DONNÉ À Saint-Gédéon** ce dix-septième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt-un.

  
Dany Dallaire  
Directrice générale